

UR VUGULEZ IOUANK...

$\text{♩} = 80$

Lei-gnet mat hues, pla-hig, Ken gé èl ma kañ-net?

Ken gé èl ma kañ-net? O! non pas sur, dé-nig iou-ank,

Get un tam ba-ra seh em es di-ju-net. ha deur fetan em

es i - ùet ! es i - ùet !

I

Leignet mat hues plahig,
 Ken gé èl ma kañnet? (2 ù)
 O, non pas sûr, dénig iouank,
 Get un tam bara seh em es dijunet (2 ù)
 Ha deur fetan em es iùet! (2 ù)

II

Deit genein, bugulez,
 Edan er rézinen,
 Deit genein édan er rézinen,
 Rak en hiaùl e zou tom hag é rouzo hou pen,
 Deit genein édan er rézinen.

III

Edan er rézinen
 Genoh mé nen dein ket ;
 Edan er rézinen nen dein ket,
 Rak en hiaùl n'é ket tom, me fen ne rouzo ket.
 Edan er rézinen n'en dein ket.

IV

Deit hui genein men dous,
 Genein de geneuat,
 Deit hui genein de geneuat,
 Guelloh é en amzér édan en dishiaùleù,
 Hag ur bennoh 'veit ho diskuizeù!

V

O non, dénig iouank,
 De geneuat nen dein ket ;
 'r guéllôh amzér é édan en hiaùl,
 Rak mé nen don ket skuiz, ne garan ket er sked,
 Ha mem es me danved de viret!

AR SONER

9

VI

Deit hui genein men dous,
Edan er raden glas,
Deit hui genein édan er raden glas,
En hiaùl e zou tom hag e rouzo hou fas,
Deit genein édan er raden glas.

VII

Edan er raden glas
Genoh me nen dein ket,
Edan er raden glas me nen dein ket
Rak en hiaùl n'é ket tom, me fas ne rouzo ket,
Edan er raden glas me nen dein ket.

VIII

N'é ket é ti hou tad
Er leah de ribotat,
Hues desket konz èl me hret !
Meit é kanpreù siret get en Duchentiled,
Hues desket konz èl me hret !

Kañnet get JOB ER HERR, a Vaod, d'an 19 a Wenolon 1952.
Dastumet get Polig Monjarret.

Du Pardon de La Baule... à l'Eurovision

Ceux qui ont assisté au Gala folklorique du Pardon de La Baule 1969 ne peuvent manquer de se souvenir des « enchaînements de danses bretonnes » exécutés par les Cercles d'Elliant, Gourin, Lorient et Plougastel-Daoulas, de la Fédération WAR 'L LEUR. Par ses applaudissements plus que chaleureux, le public manifesta sa satisfaction de la réelle qualité à laquelle cette nouvelle présentation des danses bretonnes avait permis d'atteindre.

De La Baule, les quatre cercles sont partis directement pour la Yougoslavie, la Bulgarie et la Turquie. Le jury du Festival de Danses de Burgas, en Bulgarie, l'un des plus cotés du monde, a retenu nos quatre cercles pour sa manifestation de 1970, estimant qu'ils méritent de tenter leur chance dans cette compétition internationale, à laquelle participent de nombreux groupes réputés des pays de l'Est. C'est la première fois qu'un pareil fait se produit en faveur de cercles celtiques.

Il était donc naturel qu'en cette Nuit de Noël, où la Bretagne était à l'honneur, France Vernillat ait fait appel à eux pour son émission « FEST-NOZ A PLEYBEN », qui, en Eurovision première chaîne, a fait suite à la messe de minuit. Présentés par P.-J. Hélias, Ch. Le Gall et Polig Monjarret, ils ont reproduit avec brio, malgré l'espace trop limité, la suite des danses d'émulation qui avaient emporté à La Baule un si franc succès. Dans l'ensemble très varié et bien équilibré de cette excellente émission, les danses d'émulation ont tenu une place de choix. Les sonneurs étaient toujours les mêmes : Jef Philippe et Yannick Presse.

Il faut relever l'expression « Ballets Celtiques » que l'O.R.T.F. a cru devoir employer, et qui est inappropriée pour des danses authentiques.

La première tentative faite pour mettre en valeur les danses bretonnes a touché un public très étendu et très divers, grâce à la télévision. Les réactions qui, maintenant, sont connues, sont presque toutes extrêmement favorables, et elles constituent un encouragement pour les promoteurs.